



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**UNIVERSITÉ
MARIE & LOUIS
PASTEUR**

DÉLIBÉRATION N° 2025-2026_001

De la commission de la recherche de l'Université Marie et Louis Pasteur

Séance plénière en date du 23 octobre 2025

**Approbation du relevé de décisions de la commission de la recherche plénière du 19
juin 2025**

La délibération étant présentée pour décision.

Effectif des membres : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 2 Abstention(s) : 0
Membres présents : 24 Membres représentés : 6 Total : 30	Suffrages exprimés : 30 Pour : 28 Contre : 0

VU le règlement intérieur de l'Université Marie et Louis Pasteur,
VU les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur

Les membres présents et représentés de la commission de la recherche approuvent le relevé de décisions de la séance plénière de la commission de la recherche en date du 19 juin 2025.

Besançon, le 23 octobre 2025

Le président de l'université,

Hugues DAUSSY

UNIVERSITÉ
MARIE & LOUIS
PASTEUR
République Française

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités, le :

Délibération publiée sur le site internet de l'Université Marie et Louis Pasteur le :

04 NOV. 2025

04 NOV. 2025



Université Marie et Louis Pasteur
1 rue Claude Goudimel
25030 Besançon cedex
Tél. : 03 81 66 66 66 – www.univ-fcomte.fr

RELEVÉ DE DÉCISIONS
Commission Recherche plénière du Jeudi 19 juin 2025

La commission de la recherche plénière du conseil académique de l'université Marie et Louis Pasteur s'est réunie le Jeudi 19 juin 2025 à 14h00, sous la présidence de Céline DEMOUGEOT, vice-présidente de la recherche et promotion de la Science.

Etaient présents :

PRESENTS COLLEGE A : 11 Élus

M. André Didierjean
M. Christophe Ferrand
M. José Lages
Mme Katy Jeannot
M. Mostapha Diss
M. Yann Pellequer

PRESENTS COLLEGE B : 4 Élus

Mme Marie-Line Duboz
M. Sébastien Laffage-Cosnier

PRESENTS COLLEGE C : 7 Élus

Mme Delphine Martin
M. Jérôme Husson
M. Pierre Verschueren
M. Yoann Garnier

PRESENTS COLLEGE D : 2 Élus

Mme Anne-Chantal Drain

PRESENTS COLLEGE E : 3 Élus

M. Florian Chapey
Mme Stéphanie Befy

PRESENTS COLLEGES USAGERS : 4 Elus

Etudiants de 3^{ème} Cycle

Titulaires	Suppléants
M. Jason Bernauer	M. Mario Sausseureau
M. Valentin Pourchet	M. Maxime Legrand

MEMBRES DESIGNES ETABLISSEMENTS COMPOSANTES

SUPMICROTECH : 2 Élus

PRESENTS : COLLEGE A
M. Morvan Ouisse – Titulaire
PRESENTS : COLLEGE B ou C
M. Jérôme Dejeux - Titulaire

UTBM : 2 Élus

PRESENTS : COLLEGE A
M. Abdesslem Djerdir - Titulaire

REPRÉSENTÉS :

M. Clément Dombry	Procuration à	M. José Lages
M. Hervé Maillotte	Procuration à	M. Florian Chapey
Mme Karine Deschinkel	Procuration à	M. Mostapha Diss
Mme Régine Gschwind	Procuration à	M. Yann Pellequer
Mme Virginie VineI	Procuration à	Mme Katy Jeannot
Mme Iana Atanassova	Procuration à	Mme Marie-Line Duboz
Mme Julie Albaric	Procuration à	M. Sébastien Laffage-Cosnier
Mme Magali Barthes	Procuration à	Mme Delphine Martin
M. Samuel Queste	Procuration à	M. Christophe Ferrand

MEMBRES EXCUSES

- Mme Françoise Chambefort
- Mme Frédérique Baehr
- Mme Catherine Aymonier
- Mme Nabia Hakkar-Boyer
- M. Olivier Vacus (titulaire) /M. Christophe Schwartz (Suppléant) - DAM CEA

Invités :

- Antoine Perasso – Vice-président CA

SOMMAIRE

1. Validation du relevé de conclusion de la CR plénière du 22 mai 2025
2. Point d'information : mise en place des Instituts
3. Point d'information : primes FRA/P/R
4. Tableaux FRR
5. AAP internes, calendriers et modalités d'évaluations
6. Questions diverses

Avec 21 membres présents et 9 membres représentés, le quorum est atteint.

La séance est ouverte à 14h05, sous la présidence de Céline DEMOUGEOT.

1. Validation du relevé de conclusion de la CR plénière du 22 mai 2025

Les membres présents et représentés approuvent à l'unanimité le relevé de conclusion du 22 mai 2025

DECISION CR	APPROBATION
	résultat du vote : favorable à l'unanimité

2. Point d'information : mise en place des instituts

3. Point d'information : primes FRA/P/R

4. Tableaux des FRR

Groupe 2 - Responsabilités supérieures (max = 12000 €)		
Fonctions	Taux annuel maximum	Réduction de service par arrêté spécifique (taux max)
Direction adjointe d'une unité de recherche de groupe A (LDA et LASA)	700 €	-
Direction adjointe d'une unité de recherche de groupe B (C3S, CLF, CREGO uFC, ISTA, Laboratoire de psychologie, CRESE)	700 €	-
Direction de département/d'axes/de pôle/de thème/d'équipe	500 €	-

Tableau des fonctions et responsabilités de recherche (FRR)

Groupe 1 - Responsabilités particulières ou missions temporaires (max = 6000 €)		
Fonctions	Taux annuel maximum	Réduction de service par arrêté spécifique (taux max)
Coordination d'actions transversales	500 €	-
Référents au sein d'une unité		
Assistant de prévention	400 €	-
Eco-responsabilité	400 €	-
HAL + science ouverte	400 €	-
Intégrité scientifique	400 €	-
Parité	400 €	-
Handicap	400 €	-
Relations internationales	400 €	-

Missions temporaires donnant droit à arrêté spécifique de service		
Porteur de projet :	Taux annuel maximum	Réduction de service par arrêté spécifique (taux max)
H2020-Horizon Europe		64 h
ERC	1 600 €* *	64 h
PIA (Labex, Equipex, Equipex +) / France 2030		64 h
FEDER/INTERREG		48 h
ANR		48 h
PEPR		64 h
Laboratoire commun		32 h

**cette prime est prélevée sur les overheads du projet adhoc.*

DECISION CR	APPROBATION
	résultat du vote : favorable à l'unanimité

5. AAP internes, calendrier et modalités d'évaluations

DECISION CR	APPROBATION
	résultat du vote : favorable à l'unanimité

6. Questions diverses

- à propos des délais pour faire remonter les FRR
- à propos des dispositifs des graduate school